

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Date de parution : août 2004

La Commission

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(juin 2004)**

Evolution par rapport à mai 2004 caractérisée par :

- Une hausse des prix des produits énergétiques dans la plupart des pays de l'UEMOA ;
- Une hausse des tarifs des transports dans tous les pays sauf en Guinée-Bissau et au Togo ;
- Une hausse des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intégrera très prochainement la Guinée – Bissau dans l'indice régionale.

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est ressorti, en variation mensuelle, à 0,5 % au cours du mois de juin 2004 comme au mois précédent. Hors produits alimentaires, le niveau des prix a augmenté de 0,4 %.

En glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation du mois de juin 2004 a reculé de 0,1 %. Hors alimentation, l'inflation en glissement annuel s'est établi à 2,6 % contre 2,0 % en mai 2004.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	juin-03	mars-04	avr-04	mai-04	juin-04	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,2	123,3	124,1	124,9	125,4	0,4	1,7	1,0
BURKINA FASO	120,5	113,3	114,4	115,3	117,2	1,6	3,4	-2,7
COTE D'IVOIRE	127,1	125,2	127,4	127,7	127,8	0,1	2,1	0,6
GUINEE - BISSAU	97,2	96,5	97,4	97,6	98,9	1,4	2,5	1,8
MALI	111,4	105,1	104,1	106,0	107,6	1,5	2,4	-3,4
NIGER	116,5	110,2	110,9	112,6	116,0	3,0	5,3	-0,4
SENEGAL	108,2	109,9	109,2	109,1	109,0	-0,1	-0,8	0,7
TOGO	118,5	113,2	114,6	116,2	116,5	0,3	2,9	-1,7
UEMOA hors Guinée - Bissau	119,4	117,1	118,0	118,6	119,2	0,5	1,8	-0,1

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-03	mars-04	avr-04	mai-04	juin-04	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires, boissons et tabac	37,87	121,6	113,1	113,7	115,4	116,1	0,7	2,7	-4,5
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	103,8	101,9	102,2	102,3	102,8	0,5	0,9	-0,9
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	118,6	119,3	119,9	119,1	120,0	0,7	0,6	1,2
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	111,0	110,1	110,0	109,9	109,9	0,0	-0,1	-0,9
Santé	3,48	118,1	118,3	118,5	118,9	118,9	0,0	0,6	0,7
Transports	9,95	126,6	129,0	129,6	130,2	132,2	1,5	2,5	4,4
Loisirs, spectacles et culture	3,46	105,2	106,5	106,5	107,0	107,0	0,0	0,5	1,7
Enseignement	2,43	117,0	118,9	118,8	118,8	118,3	-0,5	-0,6	1,1
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	125,1	130,1	132,5	132,5	133,0	0,4	2,2	6,3
Autres biens et services	6,73	125,1	130,2	134,6	134,5	133,0	-1,2	2,1	6,3
UEMOA hors Guinée - Bissau	100,0	119,4	117,1	118,0	118,6	119,2	0,5	1,8	-0,1

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I : EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au cours du mois de juin, a augmenté de 0,5 % par rapport à mai 2004. Le relèvement du niveau général des prix au cours de ce mois est le fait des hausses enregistrées par les tarifs des services de transports de 1,5 % en liaison avec la flambée des prix des produits pétroliers et, dans une moindre mesure, par les prix des produits alimentaires et des services liés au logement qui augmentent de 0,7 % chacun. L'inflation est atténuée par le recul de 1,2 % du niveau des prix du type de consommation « Autres biens et services » à la faveur de la baisse des tarifs du téléphone/télégramme en Côte d'Ivoire et des soins personnels au Niger.

Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,4 % contre une stabilité au mois de mai 2004.

1.2 Par pays

Au Bénin, en juin 2004 le niveau général de prix à la consommation a connu une hausse de 0,4 % contre 0,7 % au mois précédent. Cette évolution est due principalement à l'augmentation du niveau des prix des services de transport et de ceux des services liés au logement de 2,2 % et de 1,5 %, respectivement. Le niveau des prix type de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » a baissé de 0,3 %.

L'analyse de l'inflation selon la nature du produit, indique une augmentation du niveau des prix des produits énergétiques de 5,1 % par rapport au mois de mai 2004 alors que celui des produits frais diminue de 1,1 %. Les produits énergétiques ont contribué à l'inflation à 0,4 point de pourcentage et expliquent entièrement la hausse des prix qui est de 0,4 % au Bénin. Selon la provenance l'inflation est le fait des produits importés. En effet, leurs prix ont augmenté de 1,3 % contre une baisse 0,1 % pour les prix des produits locaux. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont accusé une hausse de 0,5 %.

Au Burkina, en juin 2004 le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,6 % contre 0,6 % au mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des types de consommation « Produits alimentaires, boissons, tabac » de 3,4 % et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 5,5 %. Le relèvement du niveau des prix des produits alimentaires est dû à la hausse des prix des légumes frais de 14,6 % contre 74,6 % au mois précédent. La hausse du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » est imputable à l'augmentation du prix des combustibles liquides. L'augmentation du cours mondial du pétrole brut a influencé le niveau des prix des combustibles liquides et des services des transports. Ainsi le prix du litre du pétrole lampant est passé de 311 francs en mai 2004 à 332 francs au mois de juin 2004 ; celui de l'essence ordinaire de 516 F en mai à 520 F ; celui de l'essence mélange augmente de 0,6 %.

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,9 % en liaison avec la hausse du prix des énergies liquides.

L'analyse de l'évolution des prix selon les nomenclatures secondaires indique que la hausse des prix de juin 2004 est due essentiellement aux prix des produits frais et des produits énergétiques qui ont augmenté de 3,8 % et 5,0 %, respectivement. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits locaux dont les prix progressent de 2,2 % contre 0,4 % pour ceux des produits importés.

En Côte d'Ivoire, en mai 2004, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa progression en ressortant, en variation mensuelle, à 0,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Le niveau des prix du type de consommation « Transport » a augmenté de 1,8 % en rapport avec la hausse des tarifs des services de transports de 2,4% dont ceux des transports de longue distance de 10,4 %. La hausse des prix des « vêtements de dessus hommes » et des « tissus d'habillements » de 4,6 % et 1,8 %, respectivement, ont induit l'augmentation du niveau des prix du type de consommation « Articles d'habillement et articles chaussants » de

1,3%. Contrairement au mois précédent, le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » n'a pas connu de hausse de prix. Mieux, il baisse de 0,3 %. Le recul du niveau des tarifs du téléphone et télégramme de 5,3 % a favorisé la régression de 2,4 % du niveau des prix du type de consommation « Autres biens et services ». Hors produits alimentaires, l'inflation s'est établie en hausse à 0,3 %.

Selon la nature du produit, la hausse du niveau des prix s'explique par celle des produits non frais. Le niveau des prix des produits énergétiques augmentent de 0,7 % et celui des produits non frais et hors énergies de 0,3 %. Pour leur part, les prix des produits frais diminuent de 1,1%. Selon la provenance, la progression de l'inflation au cours de ce mois est le fait aussi bien des produits locaux que des produits importés. Leurs prix ont augmenté de 0,2 % et 0,4 %, respectivement. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont toutefois reculé de 1,3 %.

En Guinée - Bissau, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,4 % en juin contre 0,2 % en mai 2004. L'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui ont progressé de 2,2 %, en rapport avec le renchérissement des prix des fruits de 11,1 %, de ceux des légumes frais de 4,0 % et de ceux du poisson de 3,0 %. Le niveau général des prix, hors produits alimentaires, est resté stable. Cette évolution s'explique notamment par la diminution des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles », « Articles d'habillement et articles chaussants » et « Santé ».

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état des produits fait ressortir une hausse des prix des produits frais de 2,6 % alors que ceux des produits énergétiques reculent de 0,1 %. Les prix de l'ensemble des produits hors énergie et hors produits frais progressent de 0,8 %. Selon la provenance des produits, l'inflation du mois de juin 2004 résulte d'une hausse des prix des produits locaux et importés de 2,1 % et 0,5 %, respectivement.

Au Mali, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 1,6 % contre 1,8 % en mai 2004. La hausse du niveau des prix est liée principalement aux prix des produits du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » qui progressent de 2,6 %. L'augmentation des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est le fait de la progression des prix des poissons et des légumes frais de 19,8% et 33,8 %, respectivement en dépit de la baisse des prix des céréales non transformées de 2,4%. Le niveau général des prix calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,7 % en liaison avec l'augmentation des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Transports ».

Au Niger, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 3,0 % en juin 2004 contre 1,5 % en mai 2004. La hausse du niveau des prix en juin s'explique principalement par les hausses de prix enregistrées par les types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Transports ». La hausse de 3,1 % des prix des céréales non transformées, de 5,6 % pour la viande et de 62,9 % pour les légumes frais explique le relèvement du niveau des prix des produits alimentaires de 2,9 %. L'augmentation du prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 3,8 % est due à celles du prix des services de distribution de l'eau de 23,6 % à travers la composante « porteur d'eau » de 42,9 %. Quant à la progression des prix des « Transports », elle s'explique par la hausse en moyenne du prix des carburants et lubrifiants de 5,7 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, accuse une hausse de 1,5 % en rapport avec la hausse des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Transports » qui ont contribué à l'inflation à 0,5 point et 0,3 point, respectivement.

Selon l'état du produit, la hausse des prix est le fait des produits frais et des produits énergétiques qui ont augmenté de 8,0 % et 3,0 %, respectivement. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix a aussi baissé de 1,1 %. Selon la provenance,

l'inflation est due à la hausse du prix des produits locaux (+4,0 %) et des produits importés (+1,4 %).

Au Sénégal, la baisse des prix amorcée en mars 2004 s'est poursuivie jusqu'en juin 2004. Le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,1 % comme au mois précédent. Le recul des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est de 0,3 % en liaison avec la baisse des prix des légumes frais de 2,6 %, des condiments de 4,5% et des fruits de 15,6 %. La baisse du niveau général des prix a été limitée par la hausse de 0,8 % du prix des « Transports » et de 0,1 % de ceux des services de santé.

Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi à 0,1 % comme au mois précédent en liaison avec la hausse des prix des produits énergétiques.

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que la baisse des prix a été portée par les prix des produits frais (-1,4 %) alors que ceux de l'énergie ont progressé de 1,0 %. Hors produits frais et produits énergétiques, les prix se sont établis à 0,1 % de hausse. Selon la provenance, la baisse des prix s'explique par celle des produits locaux de 0,4 % alors que les prix des produits importés augmentent de 0,8 %.

Au Togo, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,2 %. L'augmentation du niveau des prix s'explique principalement par celle du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 1,1 %. Au mois précédent, la hausse était de 4,7 %. Les plus importantes hausses ont été observées au niveau des prix des tubercules (6,5 %), des tubercules (16,3 %), des pains et céréales (2,9 %). L'inflation a été limitée par un repli des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,1 %. En contribuant au taux d'inflation pour 0,4 point et pour -0,1 point, respectivement, ces deux types de consommation ont influencé l'évolution du niveau général des prix au cours de ce mois. Le taux d'inflation, calculé hors produits alimentaires, s'est établi à -0,2 % en rapport avec la baisse des prix enregistrée par les types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » et « Santé ».

Analysée sous l'angle de la nature du produit, la hausse du niveau des prix au mois de juin 2004 est imputable aux produits frais qui ont accusé une hausse de 1,6 % alors que ceux des produits énergétiques reculent de 1,4 %. Hors produits frais et hors énergie, les prix se sont établis à 0,1 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est le fait des produits locaux qui ont progressé de 0,4 % contre une baisse de 0,2 % pour les produits importés.

II EVOLUTION ANNUELLE

Le niveau général des prix au cours du mois de juin 2004 comparé à celui du mois de juin 2003 accuse un recul de 0,1 % contre 0,2 % au mois précédent. Pour ce type d'inflation, la Guinée Bissau a enregistré une hausse de 1,8 %. Les autres pays ont enregistré des taux inférieurs à ce niveau. Au Mali, les prix ont baissé de 3,4 %.

La diminution du taux d'inflation en glissement annuel s'explique essentiellement par celle des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » de 4,5 %. Les autres types de consommation, pour la plupart, ont enregistré une augmentation de leur prix. Les plus importantes hausses ont été enregistrées par les types de consommation « Hôtels, cafés, restaurants » et « Autres biens et services » de 6,3 % chacun et « Transports » de 4,4 %.

Le taux d'inflation, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, est ressorti à 0,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % au maximum, chaque pays a enregistré un taux d'inflation inférieur. Trois pays (Mali, Niger et Togo) ont enregistré des taux moyens négatifs. Le taux est stable au Sénégal. L'examen de la situation par type de consommation montre que le niveau des prix moyen du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » baisse de 3,3 %. Les types de consommation « Hôtels, café et restaurants » et « Autres biens et services » ont enregistré des hausses de prix de 4,1 % à 7,0 % (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période juillet 2002 à juin 2003 (1)	Moyenne de la période juillet 2003 à juin 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	123,6	124,1	0,4
BURKINA FASO	115,7	115,8	0,1
COTE D'IVOIRE	123,5	125,2	1,4
MALI	112,3	107,8	-4,0
NIGER	115,6	113,1	-2,2
SENEGAL	110,0	110,0	0,0
TOGO	115,5	114,1	-1,2
Ensemble UEMOA hors Guinée - Bissau	117,9	118,0	0,1

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période juillet 2002 à juin 2003 (1)	Moyenne de la période juillet 2003 à juin 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	119,5	115,6	-3,3
Articles d'habillement et articles chaussants	103,6	103,0	-0,6
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	117,2	119,6	2,0
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	110,9	110,5	-0,3
Santé	117,0	118,2	1,0
Transports	126,2	128,2	1,6
Loisirs, spectacles et culture	104,9	105,6	0,7
Enseignement	115,9	118,8	2,4
Hôtels, cafés, restaurants	123,7	128,8	4,1
Autres biens et services	120,0	128,5	7,0
Ensemble UEMOA hors Guinée Bissau	117,9	118,0	0,1

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine
(mois de juin 2004)

nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée - Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-1,1	3,8	-1,1	2,6	nd	8,0	-1,4	1,6
produits énergétiques	5,1	5,0	0,7	-0,1	nd	3,0	1,0	-1,4
produits autre que produits frais et énergie	0,2	0,6	0,3	0,8	nd	1,1	0,1	0,1
Origine du produit								
produits locaux	-0,1	2,2	0,2	2,1	nd	4,0	-0,4	0,4
produits importés	1,3	0,4	-0,4	0,5	nd	1,4	0,8	-0,2
Dont d'origine UEMOA	0,5	0,6	-1,3	nd	nd	-1,2	nd	1,3

Nd : non disponible

Graphiques

